



Le Rollotois

Mairie de Rollot

N°93
septembre
2022

MAIRIE

15 Rue Saint-Nicolas
80500 Rollot

☎ 03 22 78 28 47

Fax : 03 22 78 51 10

Mail : mairierollot@orange.fr
<http://www.mairie-rollot.fr>

ACCUEIL MAIRIE :

Lundi : 17h - 18h

Jeudi : 9h - 11h

Vendredi : 17h - 18h

ACCUEIL AGENCE POSTALE :

Lundi : 15h - 18h

Mardi Mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 15h - 18h (horaire d'hiver)
sinon 16h - 19h

Police Municipale Montdidier

CNI ET PASSEPORTS

☎ 03.22.78.75.80



Rédacteurs : Commission Communication

- Marynès Pillon - Jean-Pierre Cozette - Christophe Butez - Bernadette Gellynck - Richard Harrissart - Patricia Pichard

Mise en page : Jean-Luc Grimal

Responsable Commission Communication : Jean-Luc Grimal

Votre Conseil Municipal

Le Maire



Michel Choisy

Les Adjoints au Maire :



Jean-luc Grimal, 1er adjoint



Marc Choisy, 2^{ème} adjoint,



Jean-Pierre Cozette, 3^{ème} adjoint,

Les Conseillers délégués :



Marynès Pillon
Déléguée aux affaires sociales :



Patricia Pichard
Déléguée aux associations

Les Conseillers Municipaux :



Perrine Ricquebourg



Delphine Caule



Bernadette Gellynck



Lydie Blot



Cécile Grimal



Richard Harrissart



Christophe Butez



Laurent Letupe



Yohann Levasseur

Permanences des élus :

Le Maire

Michel Choisy tél : 06.79.64.44.92

de 9h à 10h sur rendez-vous

Le lundi & vendredi de 17h30 à 18h30 sur rendez vous

1^{er} adjoint Jean-Luc Grimal Tél : 06.31.59.76.49

2^{ème} adjoint Marc Choisy Tél : 06.75.23.99.53

3^{ème} adjoint Jean-Pierre Cozette Tél : 06.50.14.47.10

Les Commissions :

- **Commission Communication, Environnement, Cadre de vie, Sécurité Routière.**

Adjoint responsable : Jean-Luc Grimal 1^{er} Adjoint

Membres du Conseil : Jean-Pierre Cozette - Richard Harrissart - Christophe Butez - Marynès Pillon - Bernadette Gellynck - Patricia Pichard

- **Commission Affaires Scolaires, Cantine/Garderie, Associations, Fêtes et Cérémonies.**

Adjoint responsable : Marc Choisy 2^{ème} Adjoint

Déléguée aux Associations, Fêtes et Cérémonies : Patricia Pichard

Membres du Conseil : Cécile Grimal - Lydie Blot - Bernadette Gellynck - Marynès Pillon - Yohann Levasseur - Richard Harrissart - Perrine Ricquebourg **Membres :** *Marjorie Huile, Richard Duquenne.*

- **Commission services Techniques, Patrimoine, Chemins, Travaux, Cimetière.**

Adjoint responsable : Jean-Pierre Cozette 3^{ème} Adjoint

Membres du Conseil : Christophe Butez - Richard Harrissart - Yohann Levasseur – Marynès Pillon - Bernadette Gellynck

- **Commission Affaires Sociales.**

Conseillère déléguée : Marynès Pillon.

Membres du Conseil : Richard Harrissart - Cécile Grimal - Patricia Pichard - Delphine Caule - Perrine Ricquebourg **Membres :** *Huguette Laforet - Céline Radiguet - Arthur Ropital.*

- **RPI Rollot-Piennes-Onvillers.**

Michel Choisy

Suppléant : Marc Choisy

- **FDE 80. Fédération départementale d'énergie de la Somme**

Titulaires : Jean-Luc Grimal - Jean-Pierre Cozette **Suppléant :** *Laurent Letupe*

- **SIAEP de Guerbigny.**

Titulaires : Michel Choisy - Jean-Pierre Cozette **Suppléants:** *Jean -Luc Grimal - Christophe Butez*

- **Commission finances.**

Le Maire, les 3 adjoints

Membres du Conseil : Marynès Pillon - Delphine Caule - Christophe Butez

- **Commission d'appel d'offre.**

Le Maire, les 3 Adjointes et 1 membre du conseil : Yohann Levasseur

- **Com de Com du Grand Roye.**

Michel Choisy

Suppléant : Jean Luc Grimal

- **AFR. Association Foncière de Remembrement.**

Le Maire

Le Mot du Maire

Rollotoises, Rollotois,

Après un été caniculaire voici venu le moment de la reprise. Les années se suivent et ne se ressemblent pas !... En 2022 nous avons connu un été «pourri», le coronavirus et ses contraintes sanitaires.

Cette année rien de tout cela mais.. la chaleur, l'arrêté sécheresse avec ses restrictions et interdictions, par exemple l'arrosage des jardins est interdit de 10 heures à 18 heures (toujours en vigueur à ce jour) mais pas seulement, l'arrêté est affiché en mairie. Dans le domaine économique, avec le retour de l'inflation, c'est la flambée des prix qui va engendrer d'autres restrictions, contraintes ou pas, avec l'arrivée de l'hiver concernant le chauffage, qu'il soit au fioul, au gaz, aux pellets... ou électrique, l'éclairage ou le carburant.

Cela nous concerne tous, collectivités et particuliers et la Commune de ROLLOT devra faire face à ces problématiques.

Des réflexions sont en cours concernant les économies d'énergie et des décisions devront être prises (baisse du chauffage pour les utilisateurs des bâtiments communaux, éclairage public, décorations de Noël etc...) chacune, chacun, doit prendre conscience de la nécessité de faire des efforts.

Vous découvrirez dans ce «Rollotois» des informations sur la vie de la commune, la rentrée scolaire, les travaux réalisés et prévus, l'arrivée de la...Fibre pour tout le village, oui c'est vrai! (actuellement seul un tiers des habitations est «raccordable»). Le déploiement est terminé et vous serez prochainement contacté par les opérateurs.

Encore un peu de patience!! Autre bonne nouvelle, elle concerne la téléphonie mobile avec la confirmation de la construction d'une antenne relais route de Boulogne à ROLLOT. Qui devrait être opérationnelle courant premier semestre 2023.

La demande préalable d'autorisation de travaux a été déposée auprès des services compétents.

Enfin, si rien ne vient contrarier les prévisions, je pense à la situation sanitaire ou autre contrainte, la cérémonie des vœux est prévue le 14 janvier 2023 à la Salle des Fêtes, une première depuis 2020 et notre réélection.

Bien à vous et à bientôt.

Votre Maire

Michel CHOISY

✓ Les écoles

RPI Rollot/ Piennes-Onvillers

• **Coordonnées des écoles :**

Rollot: 17 rue Saint Nicolas 80500 ROLLOT / mail: ecole.rollot@ac-amiens.fr

Tel : 03.22.78.90.57 Elémentaire et direction le lundi

03.22.78.92.15 Maternelle

Piennes-Onvillers : 1 rue du Lundi 80500 PIENNES-ONVILLERS Tel : 03.22.78.42.63

Horaires des écoles : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

| | Rollot | Piennes-Onvillers |
|------------|-----------------------|--------------------------|
| Matin | 8h20 / 8h30 – 11h55 | 8h10 / 8h20 – 11h45 |
| Après-midi | 13h25 / 13h35 – 16h10 | 13h15 / 13h25 – 16h00 |

Les bus :

Les inscriptions se font sur la plateforme: somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager .

Les horaires de bus concernant le RPI sont affichés en mairie et disponibles sur le site www.trans80.fr. En cas d'intempéries, les changements sont consultables sur le site également.

Cantine- garderie :

Pour les informations, les tarifs et les réservations, consulter le site de la mairie de Rollot. Vous pouvez contacter **les personnes responsables au 03.22.78.28.47.**

Les enseignants ne prendront aucune réservation, il faut s'adresser directement aux personnes responsables.

Les classes et l'équipe enseignante :

- 2 classes maternelles à Rollot : 1 rue Saint Nicolas

PS-MS : 23 élèves avec Mme FOURNIER-MARETTE et Céline Radiguet ATSEM

MS-GS : 20 élèves avec Mme PITARD ADELAIDE, Mme Pagnet et Fabienne Falsarella ATSEM

- 2 classes à Piennes-Onvillers :

GS-CP : 21 élèves avec Mme PETIT et Fabienne Falsarella ATSEM

CP-CE1 : 22 élèves avec Mme BRAHIMI

- 2 classes élémentaires à Rollot : 17 rue Saint Nicolas

CE2-CM1 : 20 élèves avec Mme ESTEVES

CM1-CM2 : 23 élèves avec Mme CORNET et Mme PIQUET

Mlle BILLA Léa, emploi civique, travaille sur les écoles de Rollot et de Piennes-Onvillers.

Les projets des différentes classes ont été présentés lors des réunions de rentrée à l'ensemble des parents d'élèves. Le RPI est désormais labellisé E3D, (Ecole en démarche globale de développement durable)

Ecole en Démarche de Développement Durable. Toutes les classes continueront cette année de travailler les objectifs de développement durable de l'ONU.

✓ Quelques rappels essentiels

Pour vous, pour vos enfants, pour tous...

NON à la << dépose minute >> à la porte de l'école ou aux << arrêts sauvages >> aux alentours.

Utilisez les parkings pour stationner.

Un bon stationnement est gage de sécurité et de sérénité pour tout le monde, pour vous, comme pour votre enfant qui vient à l'école ou rentre à la maison après une longue journée.

INFORMATION IMPORTANTE :

Les gendarmes seront appelés cette année si les incivilités déjà constatés ne sont pas résorbées. Il n'y aura plus de prévention mais des contraventions...

1. Oui à la prévention et à l'éducation : << Un enfant averti en vaut deux >>

Expliquez à votre enfant les risques auxquels il s'expose s'il ne respecte pas les règles de prévention routière et montrez-lui l'exemple.

C'est en regardant les adultes faire que l'enfant apprend.

Utilisez les passages piétons et sécurisés.

Apprenez-lui les règles et apprenez-lui à comprendre la signalisation des panneaux signalétiques tout au long de son parcours.

3. Oui à la sécurité de TOUS : nous sommes toujours en Vigipirate. Restez vigilant.

La sécurité est l'affaire de tous, un accident est vite arrivé !!

INTERDICTION DE STATIONNER AUX ABORDS DES ECOLES

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions propres à assurer la sécurité des enfants et des usagers de la route lors de la sortie des classes.

Article 1 :

Le stationnement de tous les véhicules motorisés ou non est interdit devant les écoles de la commune selon les lignes jaunes aux heures d'entrée et de sortie des classes soit de 8h à 8h30 et de 11h45 à 12h00 le matin et de 13h15 à 13h40 et de 16h à 16h20 l'après-midi.

Article 2 :

Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.

La Mairie vous informe :

✓ TRAVAUX DE L'ANNEE :

Gravillonnage

- Rue du Vieux Moulin.
- La Villette

Aménagements :

- Rue des 9 mines.
- La Villette.
- Vestiaire Football, rénovation.
- Chauffe-eau école CM1-CE1.
- Sèches mains électriques, 4 classes.

Sécurité :

- Marquages au sol Rue Haute et place Galland.
- Marquage 30km/h Rue Saint Nicolas.

Environnement :

- Plantations arbres et arbustes.

✓ PROJETS A VENIR :

✓ Vidéo protection

✓ Eclairage public

✓ Remplacement des chaudières à fioul

✓ Sécurité - Délinquance - Dégradations

Sujet sensible s'il en est et Rollot n'est pas épargnée !

Je rappelle que la commune a mis en place une convention avec la gendarmerie.

Plusieurs "**référénts**" sont désignés et reconnus auprès des services de la gendarmerie.

N'hésitez pas à les contacter pour signaler tout comportement anormal (voiture suspecte ou autres)

Ayez les bons réflexes, soyez prévoyants, soyez vigilants, soyez prudents au quotidien en respectant les conseils pratiques et vous pouvez aller sur le site www.interieur.gouv.fr Rubrique "Ma sécurité".

✓ Info Communauté de Communes du Grand Roye

Pour un projet de rénovation énergétique, que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur.

Renseignements à la permanence à la Com des Com de Montdidier, rue Pasteur.

Bureau de l'habitat

- Un conseil d'expert
- Un accompagnement
- Des économies d'énergie
- Des financements

Date :

21 septembre

19 Octobre

14 Décembre

25 Janvier

Prenez rendez-vous. (Tél : 03 22 37 50 50)

✓ **OPERATION COUP DE POUCE DU DEPARTEMENT**

Le conseil départemental de la Somme a mis en place un dispositif d'aide alimentaire afin de soutenir les personnes en difficulté.

Sur décision des travailleurs sociaux, cette aide se concrétisera par l'attribution de chèques alimentaires d'une valeur de 25 € chacun.

Comment fonctionne ce dispositif:

Les personnes qui bénéficient d'un chèque alimentaire le présentent au commerçant lors de leur achat de denrées alimentaires (les produits alcoolisés sont exclus).

Le montant du panier doit être au moins égal au montant du (des) chèque(s) alimentaire(s) présenté(s).

Si le panier dépasse le montant du chèque la personne devra régler la différence selon les moyens de paiement acceptés par le commerçant.

S'adresser à la MDSI (maison départementale des solidarités et de l'insertion) Montdidier chemin du tour de ville jusqu'au 31/12/2022.

✓ **Réduire la consommation d'énergie est un enjeu financier et environnemental :**

La hausse du coût de l'énergie n'a échappé à personne.

Tous les ménages, les entreprises et les collectivités sont concernés et vont être impactés dans les mois à venir.

Des mesures devront être envisagées pour réduire la consommation par exemple, coupure de l'éclairage public de 23 h à 4 heures du matin, baisse de la température dans les salles de classe à 19 degrés, décorations de Noël...

D'autres pistes de réflexion doivent être étudiées.

Nous comptons sur votre civisme et nous vous invitons à poursuivre ces efforts en matière d'économie d'énergie.

C'est avec votre soutien et votre compréhension que nous parviendrons à surmonter ces difficultés.

• **Enjeu financier** : dans un contexte de crise économique et d'augmentation des prix de l'énergie, nos factures d'énergie représentent une part importante des dépenses de la Commune.

Pour économiser l'énergie et réduire nos factures, nous devons avant tout adopter des comportements économes, faciles à mettre en œuvre :

1. Chauffage

C'est le plus gros poste de consommation.

Pour le réduire:

- Evitons de surchauffer, la température conseillée est 19°C.
- Eteindre les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes pour aérer.
- Lors d'absence en journée, laissons les volets et rideaux fermés pour conserver la chaleur et baisser le chauffage surtout dans les pièces inoccupées.

Astuce : Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation en moins.

2. Eau chaude

- Je règle la température de l'eau chaude sanitaire entre 55°C et 60°C (ce réglage permet également de supprimer le risque de brûlure).

3. Appareils électriques et éclairage

- J'éteins la lumière et les appareils électriques (TV, Hi-fi, ordinateur...) lorsque que je ne m'en sers pas.
- J'éteins les appareils plutôt que de les laisser en veille.

Leur consommation en veille peut représenter jusqu'à 10% de la facture d'électricité hors-chauffage.

- Débranchons les appareils électriques lorsque je ne les utilise pas : chargeur de portable, etc....

Astuce : éteindre les veilles des appareils, ordinateurs, TV... avec une multiprise munie d'un interrupteur.

4. Cas d'absence prolongée (vacances):

Je débranche tous les appareils électriques.

INFORMATION DE LA DGFIP : ATTENTION AUX ARNAQUES !

Actuellement diverses escroqueries se diffusent en usurpant l'identité de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Arnaque au numéro surtaxé affiché sur internet

Certains sites internet renvoient vers des numéros surtaxés (en **0 899**...ou **0891**...) pour joindre nos centres des Finances publiques.

Ce sont des numéros frauduleux.

La DGFIP met tout en œuvre pour les faire fermer.

Pour obtenir des renseignements fiscaux pour les particuliers, les numéros à utiliser sont :

- soit des **numéros de téléphone ordinaires d'appels locaux** (en 01, 02, 03, 04 ou 05) qui sont ceux des centres des Finances publiques ;
- soit le **numéro unique non surtaxé** (prix d'un appel local) : **0 809 401 401**.

Usurpation de l'identité de la DGFIP auprès des entreprises

Depuis la fin du mois de juin, des escroqueries **par courriel avec parfois de faux formulaires en pièce jointe** et usurpant les adresses électroniques de la DGFIP **visent particulièrement les entreprises**.

Nous vous invitons à être très vigilants quant au contenu des messages que vous recevez en étant notamment attentifs à tous les signes et détails qui peuvent révéler qu'il s'agit d'un message frauduleux : fautes d'orthographe ou de syntaxe, demandes d'informations détaillées sur l'entreprise ou de ses coordonnées bancaires, etc.

En cas de doute, ne répondez pas à ces messages s'ils ne proviennent pas de l'adresse électronique de votre service des impôts des entreprises (SIE) que vous pouvez retrouver sur vos avis ou sur notre page contact.

La DGFIP a engagé des actions, notamment techniques et judiciaires, pour faire cesser ces fraudes.

Escroqueries aux faux ordres de virement (FOVI)

Les escroqueries aux faux ordres de virement visent particulièrement les entreprises, en poussant un salarié à effectuer un virement bancaire sur un compte frauduleux, en usurpant l'identité du véritable créancier.

Ces escroqueries sont réalisées par courrier, téléphone ou courriel.

Il existe plusieurs types de FOVI : la fraude au changement de RIB via une usurpation d'identité, la « fraude au président / ministre » et la fraude au « faux technicien informatique ».

Comment reconnaître ce type d'escroquerie ?

- L'interlocuteur est inhabituel;
- La demande est inhabituelle dans son contenu (demande de virement à l'international, changement de coordonnées...);
- La forme de la demande est inhabituelle (incohérence, fautes d'orthographe ou de syntaxe, adresse de messagerie très proche de l'adresse habituelle mais néanmoins différente...).

Comment s'en prémunir ?

- Rompre la chaîne des échanges : la procédure du contre-appel est toujours efficace, en contactant l'interlocuteur habituel avec les coordonnées déjà connues ;
- Ne pas céder à la pression et à l'urgence invoquée ;
- Bloquer les coordonnées bancaires frauduleuses ;
- Identifier les paiements déjà réalisés, à venir ou en instance, pour effectuer les rejets et blocages nécessaires ;
- Instaurer des procédures de vérification complémentaires (pour les paiements internationaux notamment) ;
- Diffuser les alertes transmises par les fournisseurs ;
- Ne pas divulguer à l'extérieur des informations sur l'organisation de l'entreprise.

✓ Site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

Votre démarche concerne...

Immatriculation - Carte d'identité - passeport.

L'ANTS vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité.

Lien internet :

-  immatriculation.ants.gouv.fr
-  permisdeconduire.ants.gouv.fr
-  passeport.ants.gouv.fr

Vous ne parvenez pas à vous connecter à votre espace ANTS ?

Vous êtes un particulier....

Par téléphone vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi de 7h45 à 19h et le samedi de 8h à 17h au 34 00 en France métropolitaines (numéro non surtaxé).

Plus d'information auprès du Relais Petite Enfance (RPE) 07 85 93 40 87.

✓ **JOURNEE DECOUVERTE DU METIER D'ASSITANCE MATERNEL**

Mercredi 5 octobre 2022, rendez-vous à l'école d'Hattencourt à 14h.

1 rue de Fresnoy, 80700 Hattencourt.

Plus d'information auprès du Relais Petite Enfance (RPE) 07 85 93 40 87.

✓ **BAR - TABAC Les 3M**

Aux heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 7h15 à 19h sans interruption.

Samedi et dimanche 8h30 - 12h.

- ❖ **Un distributeur automatique de billets au bar tabac les 3M**
- ❖ Depuis l'année dernière, les demandes de carte grise.

L'établissement propose de nombreux services.

Factures dotées d'un QR code, Fromage, vins, boissons à emporter, bijoux, carterie, ZIPPO, E- liquide etc...

RAPPEL A PROPOS... du Stationnement

Article R 417610..

- Tout véhicule à l'**ARRÊT OU EN STATIONNEMENT** doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.
- Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule et notamment sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons qui doivent être laissés libres.

Il est rappelé qu'en cas d'accident la responsabilité du contrevenant pourra être engagée.

Rappel – Élagage propriétaires.

Il est rappelé que le code rural (art. D 164-24) qui impose aux propriétaires riverains de la voie l'obligation de couper les branches et racines qui avancent sur l'emprise dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins et

D'ÉLAGUER LES HAIES A L'APLOMB DES LIMITES DE CE DERNIER.

Si ces végétaux en bordure d'une voie publique (chemin, route, tour de ville etc...) mettent en péril la commodité du passage un arrêté municipal de mise en demeure pourrait être pris.

CONSEIL RÉGIONAL.

Une antenne est ouverte à Montdidier Espace Jean Jaurès N° 41 (près de la gare)

La région Hauts de France peut vous aider au quotidien.

Lycée - Apprentissage - Formation - Travail - Transport.

Renseignement au 03.74.27.30.10

Plus d'infos : antenne-montdidier@hautsdefrance.fr

QUELQUES RAPPELS UTILES :

Par arrêté préfectoral,

- Le brulage de déchets ménagers, résidus de débroussaillage etc.... est interdit.
En cas de non-respect de cette interdiction, une amende pouvant aller jusqu'à 450 € peut être imposée.
- Les déchets verts (tonte, taillage de haies etc...) doivent être déposés en déchetterie,
pas dans les terrains privés et chemins communaux, cela donnera lieu à des plaintes par les propriétaires ou la Commune.
- L'obligation d'entretenir des terrains « non bâtis » situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations est à charge des propriétaires (article L2213-25 du code général des collectivités territoriales).
- **Stationnement INTERDIT sur les pelouses.**

✓ **Appel Regroupement Commande Fuel**

- Commandes groupées Fuel (Mme Trouillet tél. : 06.80.62.35.50)
- 1^{er} au 15 octobre.
- 1^{er} au 15 janvier.
- 1^{er} au 15 avril.
- 1^{er} au 15 juillet.

Renseignements utiles:

Vous êtes victime d'un cambriolage, composez le 17

Opposition carte bancaire 0892 705 705

Opposition chéquier 0892 683 208

Blocage téléphones portables :

| | |
|----------|---------------------|
| Bouygues | 0800 291 000 |
| Free | 3244 |
| Orange | 0800 100 740 |
| SFR | 1023 |

Urgence :

| | |
|---------------------------------|-----------------------|
| Pompiers : | 18 |
| SAMU (médecin de garde) : | 15 |
| Gendarmerie : | 17 |
| Dépannage électricité (SICAE) : | 03 22 88 47 88 |
| Service des eaux : | 03 22 37 42 02 |

Pharmacie de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde, il vous faudra appeler le **3237**. Un serveur vocal automatique vous demandera le numéro de votre département puis de votre commune de résidence. Les coordonnées de la pharmacie de garde vous seront alors communiquées.

PHARMACIE DE LA MAIRIE

Adresse : 14 Place du Général de Gaulle – 80500 Montdidier

Téléphone : 03 22 78 08 46

Horaires d'ouverture : Fermé un lundi sur trois.

Du mardi au samedi de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00.

PHARMACIE DESESQUELLES

Adresse : 3 rue de Roye – 80500 Montdidier

Téléphone : 03 22 78 02 48

Horaires d'ouverture : Fermé un lundi sur trois.

Du mardi au samedi de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00.

PHARMACIE FAUQUET

Adresse : 20 Place du Général de Gaulle – 80500 Montdidier

Téléphone : 03 22 78 02 50

Horaires d'ouverture Fermé un lundi sur trois.

Du mardi au samedi de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00.

✓ **Location des salles :**

Salle des fêtes (170 personnes) maximum - Salle Multifonctions (50 personnes) maximum

S'adresser à la mairie pour réservation (voir site internet de la commune)

Stationnement devant la salle des fêtes interdit. (Niveau plots)

Informations salles:

- Pas d'utilisation d'appareils à gaz et pétrole dans les salles.
- Merci de respecter le matériel !
- Ne pas monter sur les chaises et tables.
- Lors du montage des tables merci de ne pas les cogner sur le sol.
- Ne rien accrocher sur les murs et les plafonds.
- **Ne pas laisser les lumières allumées.**

Permanence des Conseillers Départementaux du Canton de Roye

Une permanence des Conseillers Départementaux, Mme Josiane Hérouart et M. Wilfrid Larcher, se tiendra le mardi 22 novembre de 17h30 à 18h30 en Mairie de Rollot.

Contacts:

Mme Josiane Hérouart 03.22.71.97.05 E-mail : jherouart@somme.fr / M. Wilfrid Larcher

07.82.78.02.77 E-mail : wlarcher@somme.fr

Assistantes maternelles agréées

| | | | | |
|----------|-----------|------------------------|----------------|----------------|
| CAULE | Chantal | 17 Rue de Beauvoir | 03.22.78.82.92 | |
| DUCROCQ | Angélique | 54 Rue Haute | 03.22.78.35.59 | |
| GRIMAL | Cécile | 23 Rue Saint Nicolas | 03.22.78.95.74 | 07.50.43.99.86 |
| LESUEUR | Sandrine | 23 Rue des Prés Madame | | 06.75.28.86.09 |
| LOUVIOT | Jessica | 76 rue de la Madeleine | 03.22.79.00.91 | 06.32.75.64.27 |
| TALLON | Ludivine | 13 Rue de Beauvoir | | 06.30.69.32.55 |
| VANDBORE | Evelyne | 6 Rue des Clos | 03.22.78.91.39 | |
| VIEZ | Virginie | 18 Rue Haute | 03.22.37.13.48 | 06.31.85.38.69 |

ETAT CIVIL:

| | | |
|---------------------|---|------------|
| Mariages : | Bachurki Dominique & Dijon Corinne | 16/04/2022 |
| | Loisel Eric & Degouy Vanessa | 18/06/2022 |
| | Demazier Nicolas & Matran Jessica | 02/07/2022 |
| | Inzirillo Christophe & Catelin Isabelle | 09/07/2022 |
| | Bachurki Loic & Laumonier Amandine | 09/07/2022 |
| | Probin Denis & Leviel Véronique | 03/09/2022 |
| Naissances : | Lisa Caule | 14/02/2022 |
| | Iliann Bouchoir | 25/03/2022 |
| | Gabin Budin | 26/04/2022 |
| | Mathis Crespel Petit | 28/05/2022 |
| | Sadi Barrier | 26/07/2022 |
| | Lola Van-elsen | 08/08/2022 |
| | Gaspard Moerman | 14/08/2022 |
| Décès | Carré Guy | 23/02/2022 |
| | Chartrel Bernard | 22/03/2022 |
| | Hallot Patrick | 12/03/2022 |
| | Ropital née Bruneau Annette | 16/06/2022 |
| | Sellier née Schmied Edmée | 03/07/2022 |
| | Baillet Philippe | 25/07/2022 |

A VOS AGENDAS

- Samedi 8 et dimanche 9 octobre 2022 : Salon d'Automne en salle - Comité des Fêtes Rollotois.
- Dimanche 6 novembre 2022 : Brocante Vintage en salle - Comité des Fêtes Rollotois.
- Vendredi 18 novembre 2022 : Soirée Beaujolais - (sous réserve) Comité des Fêtes Rollotois.
- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 4 décembre 2022.
- Cérémonie des Vœux aura lieu le 14 janvier 2023.

NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

- **Auto-école HB Formations** 51 rue Haute Tél : 03 60 51 95 24 <http://www.hbformation.fr>
- **Les 3 M Bar-Tabac-Presses-Loto-PMU** Dépôt de pain tous les lundis 88 rue de La Madeleine
Tél : 03 22 78 02 81
- **Bulle de coton – Institut de Beauté** 1 bis rue du four Tél : 03 22 73 09 70
- **Maçonnerie** Dominique Caule 17 rue de Beauvoir Tél : 03 22 78 82 92
- **Boulangerie – Pâtisserie Sonia & Mathieu** 14 place Galland Tél : 09 71 29 28 55
- **Couverture, sanitaire, chauffage Guy Bucamp** 25 rue Saint Nicolas
Tél : 03 22 78 28 69 Fax : 03 22 78 29 82
- **Salon de coiffure** O'Cheveux d'Ange 1 rue Haute Tél : 03 22 87 30 08
- **Sarl Thierry Poissant** Agencement – Rénovation 1 rue Haute Tél. : 06 85 92 10 46
- **Pizza Yolo** 42 rue de la Madeleine 80500 ROLLOT
- **NOVAXIS Bureau d'Études Arnaud Rousseaux**
Port. : 06.95.09.10.83 Fixe : 09.72.45.14.36 Mail : contact@novaxis.fr
- **Ledoux Gérard & Fils Matériel colombophile et aliments pour animaux Entretien
Espaces verts** 24 rue Haute Tél : 03 22 78 28 18 ou 09 60 17 82 80
- **SARL HANNIET Menuiserie Bois et PVC Isolation, aménagement de combles, Charpente**
2 Hameau de la Villette Tél : **03.22.87.89.56**
- **France Famille Services** à la personne, Assistance aux personnes âgées et handicapées,
25 rue Haute 03 22 37 10 82 / 0800 220 228 (Appel gratuit) www.france-famille-services.fr
- **Entreprise agricole** Jean-Pierre Vincant Baticle Route de Beauvoir
Tél : 03 22 78 28 64 Mobile : 06 07 09 04 45 Fax : 03 22 78 29 93
- **Bauduin Corinne Vendeuse indépendante le bien être grâce à une plante l'Aloe Vera**
17 rue de la Madeleine Tél : 03 22 78 87 66
- **Fabrication de confiseries** Areski Hahad 25 rue de la Madeleine
Tél : 03 22 78 88 02 ou 09 65 10 92 34
- **Menuiserie – ébénisterie** Tabary 5 rue Haute Tél : 03 22 78 39 43 ou 09 54 33 39 43
- **F2L METAL** 55 Rue Haute Tél : 03.22.87.34.38
- **Fleur de Jasmin** - Chapeaux-Bijoux Fantaisies-Accessoires Tél : 06 09 80 96 07 damecalou@live.fr
- **Le Petit Atelier** Tapissier d'ameublement Couture-retouches 17 bis rue Haute Tél : 06.09.85.49.33
- **Les Écuries de la Madeleine**, Pension chevaux. 64 rue de la Madeleine Tél : 06.46.15.07.24
- **Descombes TP** 64 rue de la Madeleine Tél : 06.79.26.02.81
- **Aux pat 'à l'eau**, Toiletteur 55 bis Rue de la Madeleine · 06 23 25 04 59

CONTACTS ASSOCIATIONS



Comité des Fêtes Rollotois
)06.31.59.76.49



**Football
R.A.C**
) 03.44.85.14.74



Société de boules de Rollot
)06.31.59.76.49



Espérance Rollotoise
) 03.22.78.29.27



**Société Communal de Chasse
de Rollot**

Club Colombophile



Club Colombophile Rollotois
) 03.22.78.28.18

La Rollotoise



Club de Tir de Rollot
) 06 85 56 27 69
<http://www.tir-rollot.com>



**Société de Longue Paume
de Rollot**
) 03 22 37 01 13



ACPG – ACTM
) 03.22.78.28.69



Comité Rotincia
) 03.22.78.28.60
<http://www.rotincia.org>



Familles Rurales
)06.13.50.40.42



Pronastrum
) 03.22.78.28.60
<http://pronastrum.free.fr>

Le Comité des Fêtes Rollotois vous informe :



Rollotoises, Rollotois,

SALLE DES FÊTES

SAMEDI 8 OCTOBRE 2022

de 14h à 19h

&

DIMANCHE 9 OCTOBRE

2022 de 10h à 17h

Buvette, restauration....

ENTREE GRATUITE

INSCRIPTIONS DES EXPOSANTS : 07.50.43.99.86

SALLE DES FÊTES

6 Novembre 2022

De 8h à 17h

Objets anciens uniquement

Nombre d'emplacements limité, réservez vite

Buvette, restauration....

ENTREE GRATUITE

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENT : 06.31.59.76.49

Nous espérons vous retrouver lors de nos manifestations.

A très vite, l'équipe du Comité des Fêtes Rollotois.

ROLLOT **SALON d'AUTOMNE** **En salle**

Samedi 8 Octobre 2022 Horaires 14h - 19h
Dimanche 9 Octobre 2022 Horaires 10h - 17h

PRODUCTEURS TERROIR
ARTISANAT, PETITS COMMERCES



INSCRIPTIONS DES EXPOSANTS AU 07.50.43.99.86
Comité des Fêtes Rollotois
Entrée gratuite.

6 novembre 2022

8h00 - 17H.

Salle des Fêtes

Objets anciens uniquement

Renseignements et inscription au
06.31.59.76.49

Organisateur : Comité des Fêtes Rollotois

FAMILLES RURALES

Planning année 2022-2023.... Rollot

Octobre :

Reprise de la danse mi-octobre (date à définir) avoir 8 ans à partir du 1er septembre, avec Elodie.
Activité durant les vacances scolaires, une semaine sur les deux semaines soit du 24/10/2022 au 28/10/2022. (sous réserve)

Soirée halloween animé d'un karaoké salle des fêtes, 29/10/2022

Défilé Halloween, Rendez-vous 14h30 salle des fêtes (pub dans vos boîtes) 30/10/2022

Novembre :

Bourse aux jouets, vêtements d'enfants et puériculture salle des fêtes. 13/11/2022

Février :

Bourse aux vêtements

Mars :

Loto avec Aurélie salle des fêtes

Avril :

Activité durant les vacances (semaine à définir)

Thé dansant sous réserve, salle des fêtes 23/04/2023

Mai :

Soirée couscous pub dans vos boîtes 13/05/2023

Spectacle des enfants salle des fêtes 20/05/2023

Renseignement auprès de Patricia au 06.13.50.40.42



ROLLOT

SOIRÉE HALLOWEEN



SAMEDI 29 OCTOBRE 2022

SALLE DES FÊTES

19H



MENU
1 APÉRITIF
TARTIFLETTE
DESSERT
CAFÉ



TARIF//

.... **ADULTE À PARTIR DE 14 ANS... 18€**

.... **ENFANT À PARTIR DE 8 ANS10€ +1 BOISSON**

RÉSERVEZ AU 06/13/50/40/42
DATE LIMITE DE RÉSERVATION 16 OCTOBRE 2022





EDITO

Un an après les 35 ans du club fêtés en présence des plus hautes autorités de la Fédération Française de Tir, le Club a pu reprendre ses activités sportives qui, comme tous les sports, a souffert de 2 années désastreuses d'annulation des compétitions et d'une partie de nos activités, bloquant surtout les jeunes.

C'est donc avec plaisir que nous avons repris le chemin des championnats avec, au bout, une nouvelle médaille d'Argent Nationale obtenue par Margaux DUVAL à Montluçon. Rappelons que notre club jouit d'un palmarès hors du commun, surtout pour une association née de rien, en 1986, dans un village de 600 habitants.

84 Or, 59 Argent, 44 Bronze, soit 187 médailles nationales, 1 Or, 7 Argent et 4 Bronze, soit 12 médailles internationales, dont une, en 2017, aux Championnats du Monde à Osijek, soit 199 médailles avec celle de Margaux.

Rappelons que les premières médailles ont été obtenues en 1992, Argent par équipe à Alençon avec Sandrine CAULE, Eddy COZETTE et Fabrice WATTINCOURT, suivi d'une médaille de Bronze individuelle à MOULINS par Eddy COZETTE.

Ces résultats exceptionnelles ont été obtenus tout en construisant l'essentiel de nos installations de nos mains et en nous équipant de matériel de pointe avec nos propres moyens.

Depuis sa création, l'esprit du club a toujours été basé sur la convivialité, la coopération et la qualité, avec des cotisations significatives (actuellement, 160 €/an pour les adultes, dont 90 € de licence et 70 € pour le club, plus un droit d'entrée de 90 € pour les adultes qui bénéficient du travail des prédécesseurs) La qualité se paie, et nous sommes moins chers que des installations équivalentes et même, inférieures, ce qui nous vaut d'avoir, actuellement, 95 licenciés et un excellent bilan sportif.

Eric Morel
Président du club



Reprise des compétitions, enfin, en cette année 2022. Difficile, la reprise, après 2 ans de quasi confinement pour les disciplines en intérieur, surtout les Ecoles de Tir. Trois compétiteurs seulement mais une belle qualification pour les Championnats de France à Montluçon.

Margaux DUVAL survolait la discipline Cible Mobile, une spécialité Rollotoise et se classait en tête des qualifications nationales. Tout le monde, à commencer par ses adversaires, la voyait championne de France, mais la compétition n'est pas une science exacte. Stressée par cette situation qu'elle n'avait jamais connue, Margaux n'a pas su régler un petit problème technique et a raté son point fort, la vitesse rapide. Elle a fini son tir effondrée et en larmes, mais avec l'Argent quand même.



En juillet, à Volmérange les Mines, lors des Championnats de France 25/50 m, nous avons 2 qualifiés. José DELALLAVE se plaçait 20/56 en pistolet standard S3 et Charlene DEVELLENNE, 35/56 en carabine 50 m couché D1. Charlene, infirmière en soins palliatifs, n'a pas d'assez de disponibilités pour s'entraîner suffisamment et concrétiser sa valeur réelle dans des conditions difficiles.



Il était une fois, un club.....

Les débuts.

En 1986, Eric MOREL, directeur d'école, secrétaire de mairie, et vice président de la Ligue de Tir de Picardie, ainsi que son épouse, Lise, tous deux tireurs de niveau national, ont été sollicités par des habitants pour créer un club de tir.

Une installation provisoire avec du matériel démontable à chaque séance, prêté par la Ligue, a été installé dans la salle des fêtes. Puis le club a dégagé l'ancien balcon du cinéma et accroché un portique au dessus de la salle, créant une installation fixe. M.Paillet, maire, a fait don des projecteurs obsolètes à un petit musée cinématographique.

Le 25/50 m

Le club a ensuite, entrepris la construction du 25/50m à l'emplacement de l'ancien tir à l'arc, à l'abandon. La commune a fourni 2000 parpaing (équivalent de 2000€). Léon Delignières a fourni une grosse aide : terrassement, toupies de béton pour les fondations, 10 t de ciment, des madriers, pose des chaises et montage des angles, tandis que Condi-film nous fournissait du matériel électrique pour fabriquer les cibleries et des tôles de protection de 6mm de récup. Les licenciés s'occupaient des travaux sous la direction de Guy Bucamp, et le club achetait les autres matériaux nécessaires

Stand 10 m/accueil

Sous la mandature de Mme Bourbier, nous avons ensuite attaqué la construction du stand 10 m et de son accueil. Gros œuvre par les Ets Mansard, toiture, par une entreprise de Montdidier, électricité de base par les Ets Drains, le club ayant assuré tout le reste : Isolation, cloisons, faux plafonds, sanitaires, sols, peintures, aménagements spécifiques... Les travaux ont coûté 12% du budget à la commune. A comparer avec l'aménagement des hangars à locomotives en salle de ping pong, 25 %, et le vestiaire douches du foot, superbe réalisation en 1969 par M. Paillet, à 50 % du budget. Les subventions étaient rares et minuscules, à l'époque.

Depuis, les membres du club n'ont cessé d'aménager, améliorer, agrandir, entretenir, ces installations, dans les règles de la construction et la qualité, sans intervention de la mairie, hormis la fourniture récente de quelques radiateurs électriques à petit prix, pour remplacer certains hors d'âge et H.S.

L'arbalète

L'arbalète field, discipline écologique, se développant, le club a souhaité construire un nouveau bâtiment afin d'accueillir cette pratique l'hiver, et avait obtenu, sous la mandature de M.LEVIER, que la commune mettait en place une dalle de 220 m2 sur le terrain voisin, le club se chargeant de monter le bâtiment en bardage isolant à ses frais.

Changement de maire, M. CHOISY exigeait que la construction soit faite par un professionnel. Hors de portée des moyens du club qui proposa une solution intermédiaire : couvrir le pas de tir à 25 m. Les membres du club ont entrepris, tout à la main en raison du couloir d'accès étroit, l'enlèvement des anciens pare-balles, le terrassement, la mise en place de 28m3 de béton à la brouette, l'achat et le transport sur place de la charpente, des tôles sandwich de couvertures de 6 m. Le club a également du payer 10 000 € aux Ets MALLET-DUVAL pour monter la charpente et la toiture, puis a installé la lumière les finitions et les cibles spécifiques, là encore, sans participation financière de la commune.

Trap, arbalète IR 900 et 100m

Dans le cadre du développement de nos activités, le club a loué à M. CHOISY J.M., la décharge de gravats des Sablons. Bulldozer pour niveler, aménagement d'un lanceur ball trap, de cibles arbalète grande distance et d'un local sans fondation, barrière, achat d'un tracteur tondeuse pour l'entretien du terrain par le club. Parallèlement, nous avons installé un pas de tir couvert à 100m et des pare-balles dans le bassin de drainage de la commune, toujours à nos frais, bref, depuis le début, le C.T.R. a toujours beaucoup investi et a d'autres projets en cours, toujours pour améliorer ses installations.



L'ESPERANCE ROLLOISE

Vous être à la retraite, venez nous rejoindre pour un moment de convivialité

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons que nous organisons tous les mardis de 14 h à 18 h, des jeux divers (cartes, triominos etc..) à la salle des associations.

Organisons un repas un mardi par mois à la salle Pronac.

Secrétaire : Mme Josette TROUILLET tél : 06 80 62 35 50